

Airon-Notre-Dame
Airon-Saint-Vaast
Berck-sur-Mer
Colline-Beaumont
Conchil-le-Temple
Groffliers
Rang-du-Fliers
Tigny-Noyelle
Verton
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille sept, le vingt sept novembre à dix huit heures trente, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 21 novembre 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. LECLERCQ, PRUVOST, COLEUR, Mme TORABI absents excusés.
Suppléants : MM. CORNU, PHILIPPO, DUCREU.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

1 - VERTON : Programme pluriannuel d'assainissement des eaux usées 2007 – 2012
Programme 2008 subventionné par l'Agence de l'Eau

Artois Picardie

Rue des Petites Neuilles et chemin des Quarante

Le Président expose à l'assemblée que la Communauté de Communes « Opale Sud » va entreprendre un nouveau programme de travaux de réseaux de collecte des eaux usées sur VERTON afin de raccorder un maximum d'usagers.

Ce programme 2008 représente 1 300 mètres linéaires de réseau et 83 nouveaux branchements.

Il indique que :

- des variantes techniques portant sur la nature des matériaux de canalisations, des ouvrages d'assainissement et des remblais sont possibles.
- La durée des travaux est fixée à 5 mois.

- L'estimation prévisionnelle des travaux est estimée à 530 000 Euros H.T. ou 633 880 Euros T.T.C.

Cette estimation comprend, outre les travaux :

- les honoraires du maître d'œuvre,
- la mission de coordination <sécurité et santé>,
- l'établissement des plans topographiques et de récolement,
- les essais et contrôles effectués par la Communauté de Communes « Opale Sud » qui assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à :

- engager la consultation des maîtres d'œuvre par procédure adaptée afin qu'ils réalisent les dossiers de consultations des entreprises correspondants.
- solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
- engager la consultation d'entreprises par voie d'appel d'offres ouvert.
- passer les marchés correspondants,
- faire réaliser les opérations annexes à ces travaux : Coordination Sécurité et Santé, Plan de récolement, essais et contrôles.
- signer l'ensemble des pièces correspondantes.

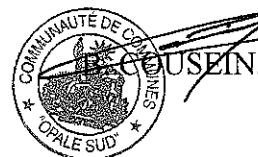
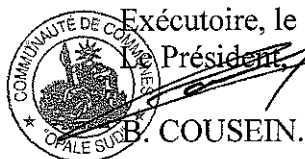
Les crédits nécessaires estimés à 530 000 Euros H.T. soit 633 880 Euros T.T.C. seront inscrits au budget primitif 2008.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Berck-sur-Mer, le 28 novembre 2007.

Publié le, 29 NOV. 2007

Le Président,



REÇU LE

30 NOV. 2007

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

Airon-Notre-Dame
Airon-Saint-Vaast
Berck-sur-Mer
Colline-Beaumont
Conchil-le-Temple
Groffliers
Rang-du-Fliers
Tigny-Noyelle
Verton
Waben

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
DE COMMUNAUTE DE COMMUNES OPALE SUD**

L'an deux mille sept, le vingt sept novembre à dix huit heures trente, le Conseil s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Bruno COUSEIN, en suite de convocation en date du 21 novembre 2007, dont un exemplaire a été affiché à la porte de la Mairie.

Etaient présents : Tous les conseillers en exercice, à l'exception de MM. LECLERCQ, PRUVOST, COLEUR, Mme TORABI absents excusés.
Suppléants : MM. CORNU, PHILIPPO, DUCREU.

Mme CROISILE est élue secrétaire.

**2 - RANG-DU-FLIERS : Programme pluriannuel d'assainissement des eaux usées 2007
- 2012**
**Programme 2008 subventionné par l'Agence de l'Eau
Artois Picardie**

Rues du Marin, de l'Africain et la fin de la rue du Bois des

Sapins.

Le Président expose à l'assemblée que la Communauté de Communes « Opale Sud » va entreprendre un nouveau programme de travaux de réseaux de collecte des eaux usées sur RANG-DU-FLIERS afin de raccorder un maximum d'usagers.

Ce programme 2008 représente 1 540 mètres linéaires de réseau et 90 nouveaux branchements.

Il indique que :

- des variantes techniques portant sur la nature des matériaux de canalisations, des ouvrages d'assainissement et des remblais sont possibles.
- La durée des travaux est fixée à 5 mois.

- L'estimation prévisionnelle des travaux est estimée à 650 000 Euros H.T. ou 777 400 Euros T.T.C.

Cette estimation comprend, outre les travaux :

- les honoraires du maître d'œuvre,
- la mission de coordination <sécurité et santé>,
- l'établissement des plans topographiques et de récolement,
- les essais et contrôles effectués par la Communauté de Communes « Opale Sud » qui assure la maîtrise d'ouvrage de ces travaux.

Le Président demande à l'assemblée de l'autoriser à :

- engager la consultation des maîtres d'œuvre par procédure adaptée afin qu'ils réalisent les dossiers de consultations des entreprises correspondants.
- solliciter les subventions auprès de l'Agence de l'Eau Artois-Picardie
- engager la consultation d'entreprises par voie d'appel d'offres ouvert.
- passer les marchés correspondants,
- faire réaliser les opérations annexes à ces travaux : Coordination Sécurité et Santé, Plan de récolement, essais et contrôles.
- signer l'ensemble des pièces correspondantes.

Les crédits nécessaires estimés à 650 000 Euros H.T. soit 777 400 Euros T.T.C. seront inscrits au budget primitif 2008.

Adopté à l'unanimité.

Fait à Berck-sur-Mer, le 28 novembre 2007.

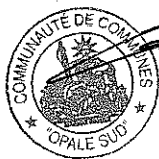
Publié le, 29 NOV. 2007

Le Président,

Exécutoire, le 30 NOV. 2007
Le Président,

B. COUSEIN.


B. COUSEIN.



REÇU LE

30 NOV. 2007

SOUS-PREFECTURE
de MONTREUIL-sur-MER

